

1962

1

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures à l'ambassade des Etats-Unis
à l'ambassade au Canada

MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES

Ottawa, le 19 avril 1962

2081, 91 (1962)

N. 63

MONSIEUR L'AMBASSADEUR

Le 19 avril 1962, j'ai l'honneur d'accuser réception de la Note n. 227, en date du 19 avril 1962, en vous priant de vouloir bien agréer les assurances de ma haute estime et de vous remercier de l'attention que vous avez portée à la question de la construction de trois nouvelles stations de pompage par les Etats-Unis en territoire canadien, sur le parcours du pipeline de Haines à Fairbanks.

Le 19 avril 1962, j'ai l'honneur d'accuser réception de la Note n. 227, en date du 19 avril 1962, en vous priant de vouloir bien agréer les assurances de ma haute estime et de vous remercier de l'attention que vous avez portée à la question de la construction de trois nouvelles stations de pompage par les Etats-Unis en territoire canadien, sur le parcours du pipeline de Haines à Fairbanks. Le Gouvernement canadien a été informé de la présente réponse par votre Note n. 227 et la présente réponse constitue un accord entre nos deux Gouvernements pour ce qui est de la construction par les Etats-Unis, en territoire canadien, de trois nouvelles stations de pompage sur le parcours du pipeline de Haines à Fairbanks, cet accord entrant en vigueur à la date de la présente réponse.

Avec, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

H. C. GREEN,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

Mon Excellence Monsieur Livingston T. Merchant,
Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique
100, rue Wellington
Ottawa